

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 117 (1991)  
**Heft:** 26

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein  
Société suisse des ingénieurs et des architectes  
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

## Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

Enquête d'octobre 1991

### Le fléchissement de la conjoncture persiste

Le troisième trimestre 1991 a également été marqué par un fléchissement de la conjoncture, selon les résultats du sondage effectué en octobre dernier auprès des bureaux d'étude SIA.

Les bureaux d'architectes et d'ingénieurs accusent un recul du nombre de nouveaux mandats. Seuls 12% des bureaux interrogés (année précédente: 14%) signalent une hausse du nombre de nouvelles commandes. En revanche, 43% (année précédente: 30%) annoncent une tendance à la baisse. Cette évolution négative se fait sentir dans toutes les professions spécialisées prises en considération dans cette enquête (architectes, ingénieurs civils, ingénieurs du génie rural, ingénieurs-géomètres, ingénieurs électriciens et ingénieurs mécaniciens). Dans le domaine du bâtiment, où la tendance à la régression est la plus marquée, seuls 7,5% des bureaux interrogés (année précédente: 12%) signalent encore une augmentation de nouvelles commandes. Le nombre des bureaux travaillant dans ce secteur de la construction et accusant un recul du nombre de nouvelles commandes est passé à 53,5% (octobre 1990: 36%). Par rapport à la même période de l'année précédente, le carnet de commandes s'est également aminci. 50% des bureaux interrogés indiquent que leur carnet n'a pas varié, 37% (année précédente: 27%) doivent faire face à une baisse et seuls 13% (année précédente: 14%) signalent encore une tendance à la hausse.

Avec 9,7 mois, les réserves de travail, en mois, n'ont pas considérablement varié par rapport au trimestre précédent (9,6 mois). Elles sont cependant nettement inférieures à celles enregistrées l'année précédente (11,3 mois).

Quant aux effectifs, le degré de saturation est près d'être atteint. D'après les bureaux d'architectes, une augmentation des effectifs de l'ordre de 0,3% (année précédente: 3,8%) suffira, dans le proche avenir, pour combler les besoins en personnel. Malgré le ralentissement de l'activité économique, les concepteurs ont confiance en l'avenir. Comme c'était le cas dans le trimestre précédent, 74% des bureaux interrogés jugent la situation conjoncturelle bonne, voire satisfaisante, 12% (année précédente: 6%) pronostiquent une évolution défavorable et 14% (année précédente: 8%) ne se prononcent pas.

Selon les indicateurs de l'économie, le domaine de la conception n'a pas encore atteint le creux de la récession. Le ralentissement des activités dans le secteur de la construction est étroitement lié au problème du volume des crédits disponibles. D'une part, le bâtiment est fortement touché par la hausse des taux hypothécaires, et, d'autre part, la politique d'austérité prônée par la Confédération et les cantons freine les investissements du secteur public. Sur le plan de l'entretien et de la rénovation de constructions, la situation se présente sous un jour plus avantageux. Le génie civil espère que les grands projets des NLFA et de Rail 2000 et ceux prévus dans les domaines de l'environnement et de l'énergie donneront des impulsions favorables.

### Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des mandats, au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1990, avait été, par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 1991, en progression, stationnaire ou en diminution.

En ce qui concerne les travaux d'édilité, 30% des architectes répondants (33% au trimestre précédent) et 76% des ingénieurs civils (77% au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1991.

### Exportation des services

4,8% des architectes et 4,1% des ingénieurs civils avaient eu de telles activités au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 1991, 4,0% des architectes et 4,3% des ingénieurs civils au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1991.

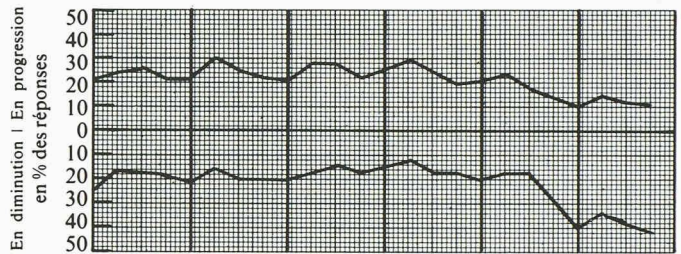
### Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin septembre 1991 par rapport à fin mars 1991.

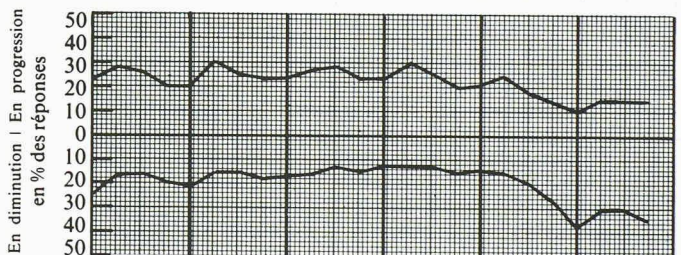
### Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1986

Année	1986				1987				1988				1989				1990				1991			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Trimestre																								

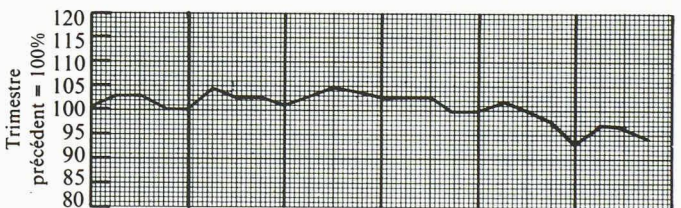
### Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



### Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



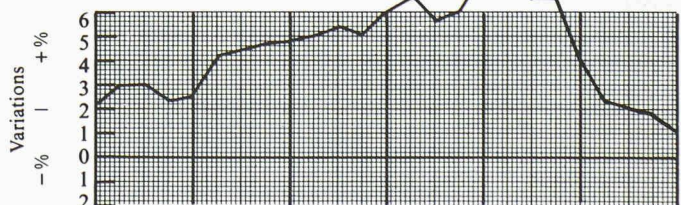
### Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



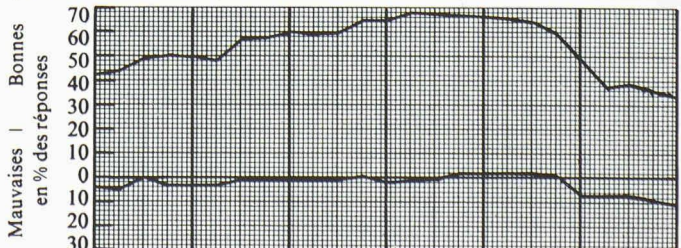
### Réserve de travail en mois



### Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



### Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



*Evolution du portefeuille des mandats*

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin septembre 1991, en pourcent, à fin septembre 1991 par rapport à fin juin 1991.

*Réserve de travail en mois*

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

*Effectifs de personnel*

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les

apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

*Engagements et licenciements*

On demandait quelles seraient, au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1991, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

*Perspectives d'occupation*

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1991.

## Renaissance des Journées de la construction d'Engelberg

### Engelberg, 16 et 17 janvier 1992

Nous avons déploré ici le long sommeil dans lequel était tombée depuis plusieurs années cette traditionnelle manifestation de la SIA, qui avait depuis longtemps gagné ses lettres de noblesse sous l'impulsion de l'ingénieur civil bernois Peter Lüthi. En effet, Engelberg était non seulement l'occasion d'approfondir dans un travail de groupe les thèmes exposés par de remarquables orateurs, mais le lieu d'enrichissantes rencontres informelles, à distance raisonnable des contraintes quotidiennes.

Nous saluons donc avec plaisir la reprise de la tradition instituée par le GCI (groupe spécialisé de la construction industrialisée). Si l'on peut regretter que la langue française y soit absente, il faut se souvenir que les Romands en ont largement boudé les éditions passées, même lorsque d'illustres orateurs s'y exprimaient en français.

Autre regret: l'annonce de cette renaissance nous est arrivée trop tard pour permettre d'en donner ici le programme détaillé.

*Jean-Pierre Weibel*

Renseignements, programme et inscription: secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 15.

## Energie dans la construction: norme et réalité

Organisée conjointement par la SIA et le CAST<sup>1</sup>, la journée qui s'est déroulée samedi 23 novembre à Ecublens présentait les conclusions d'un groupe de réflexion sur les questions énergétiques, constitué il y a trois ans par des ingénieurs de l'industrie, faisant partie du GIIR (sous-groupe romand du groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie de la SIA).

<sup>1</sup> Centre d'appui scientifique et technologique de l'EPFL.

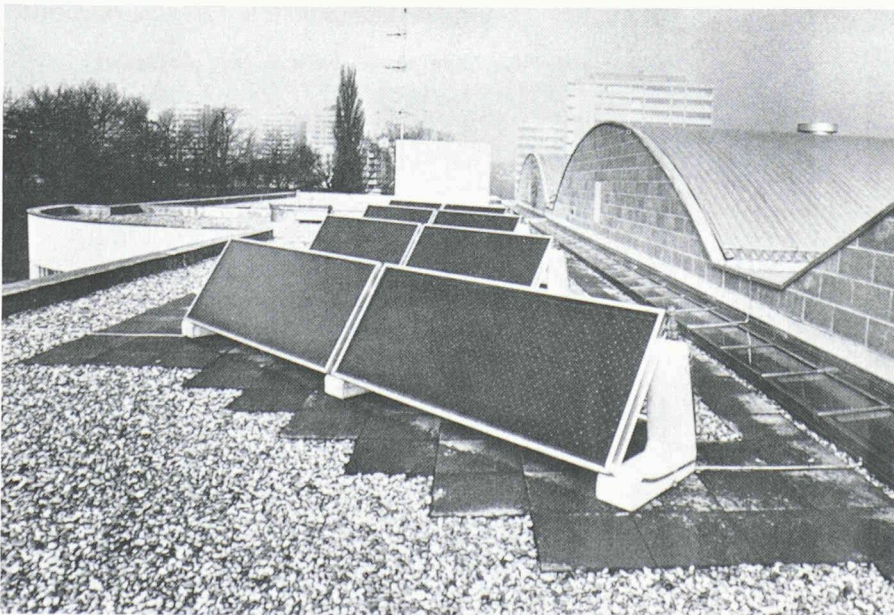
Animée par le conseiller national Victor Ruffly, cette journée a notamment mis en évidence l'aspect fondamental de la problématique énergétique à laquelle notre société est actuellement confrontée: sans pouvoir en fixer précisément l'échéance, il est aujourd'hui admis que dans un délai de cinquante à cent ans les réserves de combustibles fossiles de notre planète seront épuisées (réserves sur lesquelles sont basés 85% de l'approvisionnement de notre pays). Quelle solution envisager dès lors pour fournir à notre société développée et à l'ensemble du monde l'énergie nécessaire à son développement, voire à sa survie? La solution nucléaire classique, la fusion, le

solaire, les énergies renouvelables...? Plutôt que de revenir sur ce débat, large et complexe, la journée du 23 novembre concentrait son attention sur l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments et tout particulièrement sur l'exploitation des installations existantes. Comparant les progrès technologiques réalisés ces dernières années dans le domaine de l'électronique (accroissement constant pour un coût qui ne cesse de diminuer) avec ceux acquis en matière de gestion énergétique, N. Peguiron, animateur du groupe de réflexion, posait la question de base à laquelle cette journée tentait de répondre: comment expliquer le hiatus constaté entre le savoir-faire technologiquement et économiquement réalisable et celui qui est généralement mis en pratique?

Au niveau du constat, l'exposé de G. Krebs, ancien responsable du chauffage des bâtiments de la Ville de Genève, était des plus explicites. Partant d'une définition homogène des besoins énergétiques (20°C dans toutes les pièces, 50 l d'eau chaude par habitant et par jour, etc.), on réalise aujourd'hui des installations de chauffage systématiquement surdimensionnées. En agissant sur l'exploitation de celles-ci, par des mesures élémentaires et souvent très peu onéreuses, on peut ainsi réaliser des économies substantielles (de 23 à 31%) alors que des travaux de transformation plus lourds n'apportent qu'une amélioration peu sensible (le gain obtenu en remplaçant les vitrages et en effectuant des travaux d'isolation est de l'ordre de 5 à 11%).

Comment dès lors expliquer que cette pratique ne se généralise pas? A écouter le professeur Peter Suter, de l'EPFZ, cela est dû à la difficulté qu'il y a à se lancer dans une démarche innovatrice alors même que les structures d'enseignement existantes ont plutôt tendance à étouffer l'esprit créateur latent de l'étudiant et que les modes de rémunération pratiqués dans les professions de la construction ne rétribuent pas l'innovation. Un point de vue que partage entièrement D. Bettens, D<sup>r</sup> en droit, pour lequel le cadre juridique dans lequel évoluent architectes et ingénieurs est très mal défini à l'heure actuelle. Ainsi la réglementation du mandat, préconisée par la SIA, paraît de plus en plus inadaptée aux exigences actuelles de la construction qui nécessitent le recours à des solutions nouvelles et à des techniques avancées.

Autre aspect du problème, son interdisciplinarité. Les économies d'énergie évoquées ci-dessus sont autant le problème de l'ingénieur-concepteur que du concierge-exploitant. Elles impliquent au passage les architectes, les spécialistes CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) ainsi que le maître de l'ouvrage, qu'il



s'agisse de l'Etat, d'un promoteur ou d'un privé. D'où la nécessité d'un dialogue et d'un transfert de connaissances qu'essaient, à leur manière, d'encourager les différents programmes d'impulsion soutenus depuis treize ans par la Confédération.

Les conférences du 23 novembre dernier ont donc dressé un état de la situation actuelle et exprimé le vœu de voir cette situation évoluer pour permettre à la technique de relever le défi énergétique qui est posé à notre société. Faut-il, face à ces exigences d'innovation, remettre en cause les normes et manières de travailler des professions de la construction? La question a en tout cas été posée samedi dernier. Elle a suscité un débat nourri entre les représentants, pas très nombreux mais très représentatifs, des différents milieux concernés de toute la Suisse romande et l'enthousiasme de M. O. Barde, qui s'est réjoui de voir la SIA se mobiliser sur un thème d'une telle actualité. Un défi qui exigera prochainement, selon V. Ruffly, la mise sur pied de nouvelles structures de recherche et de formation interdisciplinaire.

### Relations entre énergie et prestation : quelques cas

*Extrait du Rapport du groupe de réflexion sur les questions énergétiques*

Il y a peu de temps que le coût de l'énergie a seulement commencé à compter et, de nos jours encore, son poids reste généralement faible par rapport à celui des équipements et des infrastructures. Nombre de problèmes que nous pose actuellement la fourniture d'énergie viennent de l'absence de réflexion due à une apparente abondance.

#### Chauffage des bâtiments

De nombreux exemples ont présentés dans le cadre de notre groupe de réflexion montrant clairement que la relation entre les prestations réellement demandées et la consommation qu'elles occasionnent est assez lâche. Le cas des bâtiments la Ville de Genève a fait l'objet d'une étude assez détaillée à cet égard; pour le chauffage seul (sans eau chaude sanitaire), les extrêmes vont de 5,6 à 25 W/m<sup>2</sup>, pour une moyenne de 12 W/m<sup>2</sup>, la majorité étant comprise entre 9 et 18 W/m<sup>2</sup>; la moyenne des bâtiments récents (après 1973) se situe à 8,6 W/m<sup>2</sup>, alors que celle des bâtiments antérieurs s'approche des 14 W/m<sup>2</sup>. Fait révélateur, les bâtiments qui consomment le plus ne se trouvent pas parmi les plus anciens, mais parmi ceux qui ont été construits entre 1950 et 1970 (période qui correspond à la généralisation des chauffages centraux ainsi qu'à celle des pompes de circulation). Toutes les contributions qui nous ont été apportées montrent que les installations de chauffage des bâtiments sont systématiquement surdimensionnées...

#### Installations auxiliaires

Les installations auxiliaires de chauffage, c'est-à-dire les régulateurs, thermostats, pompes de circulation, etc., réservent aussi tout un lot de surprises. Ces installations fonctionnent à l'électricité; leur consommation représente une fraction en principe faible de la puissance de chauffage produite. Dans la pratique, une gamme de valeurs très étendue peut être rencontrée pour cette fraction, les extrêmes se situant

dans un rapport de 1 à 9, alors que la fonction demandée est identique. Il apparaît que les pompes de circulation sont systématiquement surdimensionnées de facteurs allant de 2 à 6; un calcul simple montre que 600 MW (13% de l'électricité distribuée) sont ainsi dépensés en permanence en pure perte...

#### Considérations sur l'enveloppe

Les recherches sur le rôle de l'enveloppe des bâtiments en vue d'augmenter la contribution des apports gratuits en sont encore aux balbutiements; de récentes techniques permettant de capter l'énergie solaire diffuse sont très prometteuses à ce sujet. Malheureusement, l'avance technique dans ce domaine est ralentie par des temps de retour d'investissements rendus longs par le coût très bas des énergies non renouvelables. La moyenne suisse de l'indice énergétique se trouve autour de 15 W/m<sup>2</sup>, alors qu'une valeur de 1,5 W/m<sup>2</sup> est techniquement accessible et que des valeurs comprises entre 3 et 6 W/m<sup>2</sup> sont déjà considérées comme économiquement réalisables; on voit que dans ce cas les économies possibles ne se mesurent pas en pourcent, mais en facteurs entiers! Sans aller jusque-là, le rôle possible d'une architecture bien conçue sur l'économie thermique passive ou active des bâtiments est généralement négligé. Les cas où l'architecture d'un bâtiment se prive d'un apport gratuit ne sont pas rares; à l'opposé, on trouve des cas où ceux-ci sont tellement importants qu'une climatisation devient nécessaire.

#### Electricité domestique

Il est instructif de constater que de nombreux appareils domestiques consomment de l'électricité en permanence, même lorsqu'ils sont déclenchés, c'est-à-dire en l'absence totale de prestation fournie. Une liste de tels appareils a été dressée par M. Grünig; les consommations cachées mesurées s'échelonnent entre quelques mW et une centaine de W. Certes, la plupart d'entre elles sont faibles, mais leur présence permanente, quand elle est associée à une large diffusion correspondant à un ou plusieurs appareils par ménage par exemple, finit par ne plus être totalement négligeable. Ainsi, M. Grünig estime à 230 MW, soit 4,4% de l'électricité distribuée en Suisse, la puissance utilisée en permanence pour alimenter des appareils qui ne délivrent aucune prestation, dont 20 MW uniquement pour alimenter des appareils qui sont éteints!

*Le rapport SIA du groupe de réflexion sur les questions énergétiques peut être obtenu pour la somme de Fr. 10.- au CAST-EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/693 35 75, fax 021/6934747.*

## Sections

### La SIA-Valais se mouille...

Le 8 novembre 1991 à Martigny, la SIA-Valais, avec l'aide du Service de la protection de l'environnement de l'Etat du Valais et de l'Association valaisanne des

services techniques, organisait une journée d'étude concernant l'évacuation ou, plus précisément, la gestion des eaux pluviales de surface.

Plus de 120 personnes, ingénieurs et responsables communaux et cantonaux, ont assisté à la présentation des dernières réflexions menées dans ce domaine. En effet, les conséquences néfastes du «tout à l'égout» et aussi les inondations qui ont eu lieu en février 1990 ont poussé les spécialistes à revoir le principe sacro-saint qui voulait que l'on protège la nature de l'homme. Comme l'a dit M. Jean-Pierre Schnydrig, chef du Service de la protection de l'environnement de l'Etat du Valais, il s'agit maintenant de protéger l'homme de la nature. Pour ce faire, une infiltration judicieuse et raisonnée des eaux de pluie doit être envisagée partout où cela est possible.

#### Le point de vue de l'ingénieur et des services techniques communaux

MM. Jules de Herr, chargé de cours à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, et Rudolph Gloor ont présenté les différents moyens techniques à disposition des architectes et ingénieurs pour résoudre le problème d'évacuation des eaux de surface. Les choix sont nombreux. Il s'agit aussi bien de rétention par des toitures appropriées que de surfaces aménagées pour faciliter l'infiltration. Chaque problème devrait en principe trouver sa solution.

#### Le point de vue de l'architecte

La conférence de M. Herbert Dreiseitl, architecte à Überlingen en Allemagne, a particulièrement marqué l'auditoire. A la lumière d'exemples pratiques réalisés aussi bien en Suisse qu'en Allemagne, il a non seulement démontré que la gestion des eaux de surface s'accommodait fort bien des exigences de l'architecture, mais encore qu'elle pouvait en être un élément attractif et vivant. M. Dreiseitl a déploré le manque d'intérêt des architectes pour cette journée (deux architectes seulement étaient présents) étant donné que toute bonne solution est le fruit de la collaboration entre ingénieurs et architectes.

#### Le point de vue de l'urbaniste

M. Claude Consuégra, collaborateur scientifique à l'IATE de l'EPFL, a, pour sa part, exposé les rôles que peut avoir l'homme dans l'importance des crues et les mesures à prendre pour en diminuer l'impact. De cet examen, il ressort que si les crues extrêmes (catastrophiques) sont peu influencées par des modifications anthropiques, en revanche, les crues fréquentes, dommageables aussi bien pour l'homme que pour le matériel, sont quant à elles beaucoup plus sensibles à de telles modifications (travaux d'améliorations foncières, urbanisation, déforestation, correction de cours d'eau, etc.).

La journée s'est terminée sur la présentation, par M. François Veuthey, d'une approche hydrogéologique et hydrobiologique. Ce dernier conférencier a ainsi rappelé que, qui dit cours d'eau, dit vie et qui dit vie, dit également solution globale, tant il est vrai que la vie est tributaire d'un nombre important pour ne pas dire infini de facteurs.

François Dufour  
Président de la SIA-Valais

## Section genevoise

### Candidatures

M. *Buchs Thierry*, ingénieur civil diplômé EPFL en 1989.

(Parrains : MM. F. Vuilleumier et F. Descœudres.)

M. *Koller Martin Georg*, ingénieur diplômé EPFZ en 1978.

(Parrains : MM. U. Stüssi et R. Marche.)

M. *Sabti Jean*, ingénieur civil diplômé en 1987.

(Parrains : MM. P. Moser et F. Benini.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

*Passé ce délai*, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

## SVIA

### Candidatures

M. *Chatillon Jean-Christophe*, architecte, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains : MM. Mario Bevilacqua et Roland Mosimann.)

M. *Giroud Renaud*, architecte, diplômé EPFL en 1990.

(Parrains : MM. Félix Krenz et Mario Bevilacqua.)

M. *Henking Thomas*, architecte, diplômé EPFL en 1991.

(Parrains : M. Alain Porta et M<sup>me</sup> Astrid Dettling.)

M. *Jalouk Habib*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1984.

(Parrains : MM. Jean-Claude Badoux et Jean-Louis Graf.)

M. *Lipp Vincent*, architecte, diplômé EPFL en 1991.

(Parrains : MM. Bernard Gachet et Bernard Zurbuchen.)

M. *Macintyre John*, ingénieur civil, diplômé Queen's University M. SC. en 1991.

(Parrains : MM. Julius K. Natterer et Ian F. C. Smith.)

M. *Mathier Jean-François*, géologue, diplômé de l'Université de Lausanne en 1974.

(Parrains : MM. François Descœudres et Jean-Daniel Berchten.)

M. *Mivelaz Pierre*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1991.

(Parrains : MM. Jean-Paul Jaccoud et Jean-Marc Piguet.)

M. *Mozer Alexis*, architecte, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains : M. Marc Ruetschi et M<sup>me</sup> Catherine Bender.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

*Passé ce délai*, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

## Le coin de la rédaction

### Point final

#### Cours de maintien pour aspirants architectes

«L'architecture est une pratique qui nous interpelle tous, petits et grands, banquiers et cafardeux, croyants et infidèles : préservez-vous de l'inconséquence de certains professionnels.»

C'est par ces quelques mots que l'on pourrait résumer la récente initiative de deux architectes genevois, de joyeux drilles qui ont décidé de propager la bonne parole au bon peuple du triple E. Ils organisent dès à présent d'excellents cours du soir à l'intention de tous ceux qui s'interrogent sur le développement du travail de l'architecte régulièrement mandaté. Votre appétit de savoir s'est éveillé, votre estomac gargouille d'impatience ? N'hésitez pas un instant : mettez-vous à table. Vous vous délecterez à l'apprentissage de ce processus, si compliqué, qui vous permettra d'identifier enfin le bâtisseur que vous recherchez depuis si longtemps. Dans le cours de maintien, en option, on vous divulguera quelques éléments du langage de l'architecte, si étrange et caractéristique à la fois, et vous saurez enfin lui faire la conversation à ce grand sauvage. De même, vous pourrez vous exercer à vous comporter en véritable grand professionnel (on vous montrera tous ses tics... si si, il en a) et en peu de temps vous aurez acquis tous les rudiments nécessaires au parfait concepteur. Mais attention, sachez que ces quelques notions ne vous seront pas fournies en un kit unique : à vous de décider quelles tranches de savoir vous entendez consommer.

Et tout cela vous est donné (oui donné) pour une somme dérisoire ; que demande le peuple... ?

Une heureuse initiative donc et qui risque fort d'entraîner quelque déformation des poches de pantalons de nos deux lascars. Car si cette démarche provoque l'enthousiasme qu'ils attendent, leurs porte-monnaie pourraient se gonfler jusqu'à atteindre un volume inattendu... mais basta ! point de jalousie entre nous.

Par la grâce de nos deux précurseurs, la notion de transparence ne sera plus un vain mot dans le domaine de l'architecture : imaginez donc ses bienfaits pour la vulgarisation de cette pratique.

D'ailleurs, une telle expérience ne peut qu'inciter à aller plus loin. Ainsi, l'enseignement devrait offrir un contexte bien plus diversifié qu'il ne l'est aujourd'hui. Et si la formation envisagée par nos deux acolytes correspond effectivement à une demande exprimée par un grand nombre de personnes, c'est peut-être que nos actuelles écoles d'architecture ne réussissent plus à dispenser une formation satisfaisante. Il est alors grand temps que chacun de nous remplisse son devoir de citoyen et fasse œuvre d'utilité publique : que dès demain, tous ceux qui disposent de l'ombre d'un arbre dans leur jardin, commencent donc à dispenser leur savoir-faire.

Vous êtes entreprenant et avez construit de vos propres mains musclées une cabane de rêve pour votre animal favori ? Pourquoi hésiter ? Il faut que ce précieux savoir-là puisse être transmis aussi.

Vous êtes architecte ? Votre bureau est une école en puissance ! Vous êtes un promoteur de renom ? Vous voilà tout à fait habilité à enseigner votre conception de la construction ! Quant aux entreprises intégrales, elles pourraient naturellement former elles-mêmes leurs architectes qui, grâce à cela, échapperaient à tous les inutiles bavardages que l'on entend dans les écoles officielles.

Un promoteur bien connu sur la côte lémanique a fort bien compris tout cela. A la lumière d'un publi-reportage paru dans le numéro 22/91 de notre chère revue *IAS*, ce dernier s'est lancé dans de très complètes explications au sujet des caractéristiques techniques et des diverses applications d'un produit spécialement utilisé dans la construction. La manière de cette démonstration est d'ailleurs tout ce qu'il y a de brillante.

Dans le contexte décrit précédemment, cela nous amène légitimement à poser la question suivante : n'assiste-t-on pas, dans ce dernier cas aussi, à l'ébauche d'une école... de pensée ?

Force est de constater que l'architecture est finalement une profession où la transparence des intentions est bien plus avancée qu'on ne le supposait... de fait, elle atteint un tel niveau de lisibilité que l'on peut regarder un architecte droit dans les yeux sans même rencontrer son regard, comme s'il s'agissait d'un corps invisible. Malgré sa présence, on distingue très clairement tous ceux qui sont derrière lui, qui parlent pour lui : tel le promoteur de l'exemple précédent ou l'entreprise intégrale, ou même quelquefois, un quelconque quidam ; ils ressemblent à des architectes, ils ont l'odeur de l'architecte, mais...

S'il en était encore besoin, nous avons ici la confirmation que nos deux compères ont bien perçu le vent, qu'ils contribuent à leur manière à l'avènement d'un nouvel *homo architectus*...

Quant à nous, nous sommes convaincus que lorsque la véritable portée de leur acte sera pleinement comprise, ils pourront s'enorgueillir d'avoir fini étouffés sous l'énorme poids de notre gratitude.

*In cauda venenum.*

Sigfrido Lezzi